

Affaires courantes

ment à la Chambre pourra nous dire quels projets de loi et quelles motions seront mis en délibération pour que nous en ayons les critiques de nos partis afin qu'ils puissent être ici pour participer au débat.

Les députés de mon parti sont prêts à collaborer avec le gouvernement, comme nous l'avons prouvé à maintes occasions, madame la Présidente. Toutefois, nous aimerions savoir de façon assez certaine quelles mesures seront examinées à la Chambre d'ici le 21 juin 1991.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Merci, madame la Présidente. Dans le même esprit, nous appuyons certainement cette proposition. Je me demande si nous pourrions demander au leader du gouvernement à la Chambre de nous faire part, par simple courtoisie, des travaux de la Chambre pour les quelques jours qui viennent. Cela nous permettrait d'étudier le plus rapidement possible les mesures dont la Chambre est saisie et donnerait plus de souplesse à tous les députés pour planifier leur horaire pour ce qui est de la participation aux votes et aux débats importants.

M. Andre: Madame la Présidente, sous réserve, évidemment, des négociations avec les leaders parlementaires des partis de l'opposition et d'autres, j'ai l'intention de mettre en délibération le projet de loi C-20 et, demain après-midi, le projet de loi C-11. Mercredi et jeudi seront des journées de l'opposition. En ce qui concerne les autres projets de loi à étudier d'ici à ce que nous ajournions pour l'été, j'espère que, aux réunions régulières des leaders parlementaires le mardi, nous arriverons à nous entendre sur un calendrier et sur les mesures qui pourraient être étudiées durant cette période.

Mme le vice-président: La Chambre a entendu le libellé de la motion; lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Madame la Présidente, je voudrais présenter une pétition qui est importante pour un certain nombre de raisons. Il y a 255 localités dans ma circonscription et les signatures que porte cette pétition en représentent 15 p. 100 envi-

ron. Cette pétition a été signée par près de 125 personnes. Cela vous donne une idée de l'appui qu'elle reçoit.

Elle parle en fait de la Société Radio-Canada et de ses liens historiques avec la culture du pays et plus particulièrement des provinces de l'Atlantique.

Les pétitionnaires sont très déçus et très inquiets de la décision prise récemment par la société de supprimer l'émission *Land and Sea* qui reflétait parfaitement Terre-Neuve, la région de l'Atlantique et en fait, la culture canadienne du point de vue des Maritimes et, bien entendu, de toute notre nation.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à s'assurer que la programmation de la Société Radio-Canada demeure intacte, et en particulier, que l'émission locale *Land and Sea* ne sera pas retirée des ondes.

LA LOI SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Madame la Présidente, j'ai en main une pétition signée par plusieurs centaines de Canadiens de tout le pays qui exhortent le gouvernement et le Parlement à prendre les mesures voulues pour rendre la Loi canadienne sur les droits de la personne conforme à la législation du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et du Yukon en interdisant toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

LES CONGÉS AUX PARENTS ADOPTIFS

M. Derek Blackburn (Brant): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions cet après-midi. La première porte sur le projet de loi C-21. Elle invite le gouvernement à réviser cette mesure sur le chapitre des congés parentaux accordés aux parents adoptifs en tenant compte de tout ce qui a été écrit sur l'adoption, l'établissement de liens affectifs entre les parents et les enfants, les besoins et les droits des familles adoptives et la terminologie appropriée en matière d'adoption, ainsi que de discussions avec les familles adoptives. Les pétitionnaires souhaitent que le gouvernement modifie le projet de loi C-21, afin que tous les parents, qu'ils soient biologiques ou adoptifs, aient le même congé payé de 25 semaines pour passer du temps avec leurs nouveaux enfants.

LE TIMBRE COMMÉMORATIF

M. Derek Blackburn (Brant): La seconde pétition que j'ai également l'honneur de présenter a pour objet de demander à la Société canadienne des postes d'émettre un timbre commémorant la vie et le travail de Marie Curie. J'avais l'impression que Marie Curie était françai-